

AIMLI Doc
c.1

19 juin 2005

64223962 (F)
64223913 (E)

Dept. of Foreign Affairs
Min. des Affaires étrangères
AOUT 13 2009
Return to Departmental Library
Retourner à la bibliothèque du Ministère

SOMMET CANADA-UNION EUROPÉENNE

DÉCLARATION CONJOINTE

Niagara-on-the-Lake, Canada

Nous, dirigeants du Canada et de l'Union européenne (UE), sommes réunis aujourd'hui à Niagara-on-the-Lake pour faire fond sur notre excellente coopération et renforcer notre partenariat.

Notre partenariat est solide. Nous entretenons depuis longtemps de saines et dynamiques relations qui reposent sur des valeurs communes – le pluralisme politique, la démocratie, la primauté du droit, les droits de la personne et l'égalité entre les sexes –, et sur des intérêts communs, comme l'édification d'institutions multilatérales efficaces et d'une économie mondiale fondée sur des règles et sur le libre-échange.

En outre, nous sommes encouragés par l'esprit de coopération renouvelé qui a ravivé les relations transatlantiques et favorisé l'émergence d'un climat de travail positif et pragmatique, permettant à tous les membres de la communauté transatlantique de passer outre à leurs différences et d'avoir un dialogue fécond sur plusieurs dossiers épineux.

Les relations Canada-UE

Le Canada et l'UE attachent tous deux beaucoup d'importance à ces relations. Nous nous sommes mutuellement reconnu le statut de partenaire stratégique dans deux déclarations récentes : l'Énoncé de politique internationale du Canada d'avril 2005 et la Stratégie européenne de sécurité de décembre 2003. Cette reconnaissance mutuelle transparaît aussi clairement dans le Programme de partenariat que nous avons entériné à notre précédent sommet, en mars 2004.

Les 55 initiatives conjointes de ce partenariat témoignent de la vitalité de nos relations et alimentent la collaboration Canada-UE dans cinq domaines clés : la sécurité internationale et un multilatéralisme efficace, la prospérité économique au niveau mondial, la coopération dans le domaine de la justice et des affaires intérieures (JAI), la coopération face aux défis mondiaux et régionaux, et le resserrement des liens entre les peuples de l'UE et du Canada. Notre coopération dans le cadre du Programme de partenariat au cours des 15 derniers mois a donné d'excellents résultats dans tous ces domaines, mais tout particulièrement en matière de sécurité et d'économie.

Nous nous félicitons de l'aboutissement de nos négociations en vue d'un Accord sur le traitement des données relatives à l'information préalable sur les voyageurs et aux dossiers passagers (IPV/DP). Cet accord témoigne concrètement de notre volonté commune de renforcer la sécurité, tout en protégeant les droits de la personne et les libertés fondamentales. Nous attendons avec intérêt l'approbation officielle de cet accord dans les mois à venir.

(F) 286-988-91
18-888-980 (E)